



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Téléservice Orientation en 3^e

Saisie des choix
définitifs d'orientation

Guide des parents à la
saisie des intentions
provisoires d'orientation



1. Connexion au téléservice

Les modalités de connexion au téléservice sont identiques pour la phase provisoire et la phase définitive de la procédure d'orientation.

Chaque phase peut être gérée par un représentant légal différent. Les choix définitifs peuvent ainsi être saisis par le parent qui n'a pas fait la saisie en phase provisoire. Une phase renseignée par un représentant ne peut en revanche être modifiée que par ce représentant. Les saisies effectuées sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.

2. Saisie des choix définitifs

La saisie des choix définitifs est possible uniquement après avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire.

Si le parent qui a saisi les intentions provisoires n'a pas accusé réception de l'avis du conseil de classe, le parent qui se connecte pour la phase définitive doit le faire avant de pouvoir saisir les choix définitifs d'orientation.

La saisie des choix définitifs suit le même déroulement que la saisie des intentions provisoires, que ce soit pour la 2^{de} générale et technologique-2^{de} STHR ou la voie professionnelle.

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE


ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Depuis l'écran de saisie des choix définitifs, la famille peut consulter les intentions et les avis de la phase provisoire en cliquant sur 1-Intentions provisoires à l'aide de la barre de navigation en haut de l'écran.

MON COMPTE 

ACCUEIL


VIE SCOLAIRE


NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 **Choix définitifs** 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1   

- 2de générale et technologique ou 2de STHR 
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UN CHOIX

ANNULER

VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques.

3. Validation des choix définitifs



Si le parent ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés, il n'y aura pas d'e-mails récapitulatifs ni de synchronisation avec Siècle Orientation.

L'établissement peut visualiser dans Siècle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées.

Un e-mail récapitulatif est envoyé aux deux responsables, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

E-mail reçu par le responsable qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/12/2019 à 10:58:42, nous vous confirmons par cet email que votre (vos) choix définitif(s) a (ont) bien été enregistré(s) pour l'élève **Jules DUPOND**.

En voici le récapitulatif :

- Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- Choix 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Mécanique

Sous statut d'apprenti

- Choix 3 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Carrosserie

Sous statut scolaire

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).

Bien cordialement,

COLLEGE SIMONE VEIL
BATIMENT ADMINISTRATION
26 RUE DU COLLEGE
38000 GRENOBLE
01 02 03 04 05
college.simone-veil@ac-grenoble.fr

E-mail reçu par le responsable qui est en lecture seule

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/12/2019 à 10:58:42 par Mme Martine DUPOND, nous vous informons par cet email que le(s) choix définitif(s) a (ont) bien été enregistré(s) pour l'élève **Jules DUPOND**.

En voici le récapitulatif :

- Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- Choix 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Mécanique

Sous statut d'apprenti

- Choix 3 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Carrosserie

Sous statut scolaire

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande.

Vous devez signifier votre accord avec ce(s) choix définitif(s) ou votre désaccord par écrit au chef d'établissement.

Bien cordialement,

COLLEGE SIMONE VEIL
BATIMENT ADMINISTRATION
26 RUE DU COLLEGE
38000 GRENOBLE
01 02 03 04 05
college.simone-veil@ac-grenoble.fr

4. Consultation et réponse aux propositions du conseil de classe



Les établissements fermeront le téléservice 48h avant le début des conseils de classe, afin de récupérer les dernières demandes saisies (transfert des dernières demandes du téléservice vers Siècle Orientation durant la nuit).

Une fois les réponses du conseil de classe saisies, **les établissements devront attendre 24h avant de réouvrir le téléservice** (transfert des dernières réponses de Siècle Orientation vers le téléservice durant la nuit). ***Les familles ne pourront plus modifier leurs demandes lorsque le***

Le parent ayant saisi les choix doit répondre aux propositions du conseil de classe :

- en acceptant une des voies pour lesquelles le conseil de classe a répondu « Oui » ou une des voies non demandées par la famille mais proposées par le conseil de classe ;
- OU en refusant toutes les propositions du conseil de classe.

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.
Vous devez donner votre réponse.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Non

Choix 2 : 2de professionnelle Oui

Métier ou formation demandé : Pâtisserie
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Proposition du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

VALIDER

Si le parent quitte la page sans répondre aux propositions du conseil de classe, une fenêtre pop-up s'ouvre pour l'avertir :

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Vous n'avez pas répondu aux propositions du conseil de classe, êtes-vous sûr de vouloir quitter cette page ?

OK Annuler

5. Acceptation d'une des propositions du conseil de classe

La proposition du conseil de classe acceptée par le parent devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement, et l'écran ci-dessous s'affiche.



ORIENTATION

1 Intentions provisoires → 2 Choix définitifs → 3 **Décision**

Vous avez accepté la proposition du conseil de classe :
2de professionnelle
Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

E-mail reçu par le responsable qui a accepté l'une des propositions du conseil de classe

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/12/2019 à 10:58:42, nous vous confirmons par cet email que vous avez accepté la proposition suivante du conseil de classe pour l'élève **Jules DUPOND** :

2de générale et technologique ou 2de STHR

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Bien cordialement,

COLLEGE SIMONE VEIL
BATIMENT ADMINISTRATION
26 RUE DU COLLEGE
38000 GRENOBLE
01 02 03 04 05
college.simone-veil@ac-grenoble.fr

E-mail reçu par le responsable qui est en lecture seule

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/12/2019 à 10:58:42 par Mme Martine DUPOND, nous vous informons par cet email que la proposition suivante du conseil de classe a été acceptée pour l'élève **Jules DUPOND** :

2de générale et technologique ou 2de STHR

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

COLLEGE SIMONE VEIL
BATIMENT ADMINISTRATION
26 RUE DU COLLEGE
38000 GRENOBLE
01 02 03 04 05
college.simone-veil@ac-grenoble.fr

6. Refus de toutes les propositions du conseil de classe

Si le parent n'a accepté aucune des propositions du conseil de classe, l'écran ci-dessous s'affiche qui l'invite à se rapprocher immédiatement du chef d'établissement.



La procédure papier est maintenue pour les situations de désaccord et la phase d'appel (document en possession du collègue, qui sera fourni aux parents concernés).

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs **3 Décision**

Vous n'avez accepté aucune des propositions du conseil de classe. Si ce n'est pas déjà fait, prenez immédiatement contact avec le chef d'établissement.

E-mail reçu par le responsable qui a refusé toutes les propositions du conseil de classe

Objet : [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/12/2019 à 10:58:42, nous vous confirmons par cet email que **vous n'avez accepté aucune des propositions du conseil de classe pour l'élève Jules DUPOND.**

Choix définitif(s) demandé(s) :

- Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- Choix 2 : 2de professionnelle

Proposition(s) du conseil de classe :

- 1re année de CAP

Un entretien avec le chef d'établissement doit avoir lieu puisque vous n'avez accepté aucune des propositions du conseil de classe.

Si ce n'est pas déjà fait, prenez immédiatement contact avec le chef d'établissement.

Bien cordialement,

COLLEGE SIMONE VEIL
BATIMENT ADMINISTRATION
26 RUE DU COLLEGE
38000 GRENOBLE
01 02 03 04 05
college.simone-veil@ac-grenoble.fr

E-mail reçu par le responsable qui est en lecture seule

Objet : [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/12/2019 à 10:58:42 par Mme Martine DUPOND, nous vous informons par cet email qu'**aucune des propositions du conseil de classe n'a été acceptée pour l'élève Jules DUPOND.**

Choix définitif(s) demandé(s) :

- Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- Choix 2 : 2de professionnelle

Proposition(s) du conseil de classe :

- 1re année de CAP

Un entretien entre le chef d'établissement et le responsable légal qui a répondu aux propositions du conseil de classe doit avoir lieu, puisqu'aucune des propositions n'a été acceptée.

Vous devez contacter immédiatement le chef d'établissement en cas de désaccord et/ou si vous souhaitez être présent lors de cet entretien.

Bien cordialement,

COLLEGE SIMONE VEIL
BATIMENT ADMINISTRATION
26 RUE DU COLLEGE
38000 GRENOBLE
01 02 03 04 05
college.simone-veil@ac-grenoble.fr

7. Deuxième responsable légal

Écrans de saisie des choix définitifs, de consultation et de réponse aux propositions du conseil de classe

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires **2 Choix définitifs** 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Choix 2 : 2de professionnelle
Métier ou formation : Pâtisserie

MODIFIER

La saisie a été effectuée par un autre responsable de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.

Vous devez donner votre réponse.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Non

Choix 2 : 2de professionnelle Oui

Métier ou formation demandé : Pâtisserie

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Proposition du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP


Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

- Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :
- 2de professionnelle
 - 1re année de CAP
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

VALIDER

La saisie a été effectuée par un autre responsable de l'élève.
Vous ne pouvez pas répondre aux propositions du conseil de classe à la place de ce responsable.

Écrans « Décision »

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION


1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Un autre responsable de l'élève a accepté la proposition du conseil de classe :

2de professionnelle

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Si vous êtes en désaccord avec l'autre responsable légal, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires → 2 Choix définitifs → 3 Décision

Un autre responsable de l'élève n'a accepté aucune des propositions du conseil de classe.
Si vous êtes en désaccord avec l'autre responsable légal, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

8. Élève

Écrans de saisie des choix définitifs, de consultation et de réponse aux propositions du conseil de classe

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires → 2 Choix définitifs → 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Choix 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie

MODIFIER

La saisie doit être effectuée par un responsable légal.

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 **Choix définitifs** 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.

Vous devez donner votre réponse.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Non

Choix 2 : 2de professionnelle Oui

Métier ou formation demandé : Pâtisserie

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Proposition du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :


1re année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

- Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :
- 2de professionnelle
 - 1re année de CAP
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

VALIDER

Seul un responsable légal peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Écrans « Décision »

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER


ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 **Décision**

Un responsable légal a accepté la proposition du conseil de classe :

2de professionnelle

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

MON COMPTE 

ACCUEIL


VIE SCOLAIRE


NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

- 1 Intentions provisoires
- 2 Choix définitifs
- 3 **Décision**

Un responsable légal n'a accepté aucune des propositions du conseil de classe. Il doit prendre contact avec le chef d'établissement.

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

